



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 72950

Texte de la question

M. Jean Dufour attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des techniciens de l'information médicale (TIM). En effet, ces personnels exercent leurs fonctions dans les départements d'information médicale (DIM) des établissements de santé depuis une dizaine d'années. Il s'agit d'un métier émergent dont la reconnaissance n'est toujours pas acquise à ce jour, malgré les démarches que ces professionnels ont engagées depuis plus de deux ans auprès de la direction des hôpitaux. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître par quelles dispositions elle entend prendre en compte les contraintes spécifiques de ce métier et quelles évolutions rapides du statut de technicien de l'information médicale il est possible d'envisager.

Données clés

Auteur : [M. Jean Dufour](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (4^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72950

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2002, page 824